

COMMUNE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL GENERAL

SUR LA GESTION COMMUNALE DURANT L'ANNEE 2017

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 4 et 93c de la Loi du 28 février 1956 sur les Communes et à l'article 87 du règlement du Conseil général du 19 mai 2015, la Municipalité vous soumet, ci-après, le rapport de gestion pour l'année 2017.

CONSEIL GENERAL

En 2017, le Conseil général s'est réuni à trois reprises, en séances ordinaires, pour légiférer sur 8 préavis municipaux. Citons pour mémoire l'adoption de :

28 juin:

- 1° Statuts de l'Association Scolaire Intercommunale d'Orbe et Région (ASIOR)
- 2° Bilan et comptes de fonctionnement pour l'année 2016
- 3° Adoption des statuts et adhésion à l'Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district Jura-Nord vaudois (ORPC)
- 4° Bilan et comptes de fonctionnement 2016 du SIAERV

24 octobre:

- 5° Adoption du règlement communal concernant le subventionnement des études musicales et de son annexe
- 6° Arrêté d'imposition pour l'année 2018

12 décembre :

- 7° Budget de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2018
- 8° Budget de fonctionnement pour l'année 2018 SIAERV

MUNICIPALITE

La Municipalité s'est réunie 44 fois en séances hebdomadaires. Elle s'implique dans toutes les actions régionales qui peuvent avoir une incidence pour notre Commune ou notre région. A ce titre, chaque municipal est engagé à suivre des activités régionales en fonction de son dicastère ou de ses connaissances. M. Christian Kaenel fait partie du comité de direction (CODIR) du corps de sapeurs-pompiers régional SDIS, M. Roland Stalder est président des Assemblées du Triage du Suchet, BoisCom et Equifor. Il est également membre du CODIR de l'ARAS (Association Régionale pour les Affaires Sociales) et membre de la commission de gestion de l'ASIOR (Association Scolaires Intercommunale d'Orbe et Région). M. Thierry Vidmer est président de l'assemblée intercommunale du SDIS, membre de la commission de gestion de l'ARAS et membre du CODIR de l'AIVM (Association

Intercommunale du Vallon du Mujon). Mme Corinne Tallichet Blanc est membre du CODIR de l'ASIOR et présidente du comité de l'association des syndics du district Jura-Nord vaudois.

Les Municipaux suivent en outre des cours, afin d'améliorer leurs connaissances dans les domaines de leurs dicastères.

PERSONNEL COMMUNAL

Les employés de la Commune sont au nombre de 7 :

- Mme Nicole Conrad, boursière à 30 % jusqu'au 31.10.2017
- Mme Evelyne Vagnières, boursière à 40 % dès le 15.10.2017
- Mme Yvette Vaudroz, secrétaire municipale et contrôle des habitants à 50 %
- M. José Portela, employé communal à 100 %
- Mme Heidi Kaenel, concierge des écoles et des locaux administratifs jusqu'au 31.12.2017
- Mme Sandra Portela, concierge de l'église
- M. Yves Aubert, surveillant déchetterie et de la Grande salle
- M. Samuel Luginbhül, remplaçant du surveillant de la déchetterie.

CONTROLE DES HABITANTS - POLICE DES ETRANGERS

Au 31 décembre 2017, la population de Valeyres-sous-Rances comptait 631 habitants de 17 nationalités. Les mouvements suivants ont été enregistrés :

```
- Départs = 27

- Arrivées = 31

- Naissances = 5

- Majorité = 6

- Décès = 4
```

Au 31 décembre 2017, la population étrangère totalisait 112 habitants (17.75 %) recensés comme suit :

```
    Permis C (permis d'établissement) = 67
    Permis B (permis de séjour) = 43
    Permis F (étranger admis provisoirement) = 1
    Permis L (autorisation de courte durée) = 1
```

Mme Anna Känel, née le 11 mai 1924 et décédée le 10 novembre 2017, était la doyenne du village pour les dames et M. Jean-Pierre Hauser, né le 31 janvier 1925 et décédé le 28 mai 2017, pour les hommes.

Mme Imelda Vidmer, née le 8 janvier 1928, est la nouvelle doyenne du village pour les dames et M. Hugo Känel, né le 23 juillet 1926, pour les hommes.

La Municipalité a accueilli les nouveaux habitants et nouveaux citoyens de l'année 2017 lors d'une soirée placée sous le signe de la convivialité, le 12 janvier 2018. Les collaborateurs communaux sont également invités à cette soirée pour les remercier du travail accompli durant toute l'année.

Durant l'année 2017, la Commune a enregistré 5 demandes de naturalisation concernant 6 personnes, les dossiers sont en cours de décision. La Municipalité mandate M. Josseron pour établir les rapports d'enquête, alors qu'elle se charge des auditions.

Afin d'encourager le vote des jeunes citoyens, tous les habitants ayant entre 18 et 25 et jouissant des droits civiques reçoivent la brochure Easyvote avant chaque votation fédérale ou cantonale.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Dans le courant de l'année 2017, la Municipalité a délivré :

- 4 permis de construire
- 9 permis d'habiter
- 11 autorisations municipales (dispenses d'enquête).

Au 31 décembre 2017, deux projets mis à l'enquête dans les règles et conformes au Plan général d'affectation (PGA) sont bloqués par le Canton qui a imposé une zone cantonale réservée sur les parcelles concernées. Au 31 décembre, dialogues et concertations n'ont pas encore aboutis à un accord mais la Municipalité a entrepris les démarches pour que la zone réservée communale puisse rapidement être soumise au Canton et mise à l'enquête.

PAROISSES

La Municipalité n'a pas de contact avec la paroisse catholique, hormis les années où elle officie comme vérificatrice des comptes.

En ce qui concerne la paroisse protestante, la municipale en charge du dicastère représente la commune à chaque assemblée générale, dans la mesure du possible. Malgré l'arrivée d'un jeune pasteur plein d'énergie et d'un renouveau au sein du Conseil de paroisse, il faut bien constater que les dons, comme la fréquentation des cultes sont en baisses et laissent augurer d'un avenir incertain.

PLACE DU VILLAGE

La Municipalité a entamé une réflexion au sujet de la place du village et un premier projet a été réalisé par M. Wang architecte. Parallèlement, la Haute Ecole d'Ingénieurs d'Yverdon-les-Bains étudiera les possibilités de rendre la place plus en adéquation avec les attente de la population.

FINANCES

La perte prévue au budget 2017 était de Fr. 149'950.00 et les comptes pour cette année se soldent par un excédent de charges de Fr. 96'284.64. Ce résultat comprend une augmentation des recettes d'impôt due au rattrapage des taxations définitives depuis 2014, des acomptes plus élevés de certains contribuables et une augmentation du décompte final de la péréquation et des dépenses sociales.

BATIMENTS COMMUNAUX

La chambre froide de la Vieille Auberge a été rénovée, suite à de la condensation dans le plafond.

Pour la Grande salle, 10 nouvelles tables et 20 chaises ont été achetées.

La Société de musique a effectué des travaux de rénovation et d'isolation de la Chapelle. La Commune a financé l'achat des matériaux.

DECHETTERIE

Une nouvelle benne pour le papier et un escalier ont pris place à la déchetterie.

ECLAIRAGE PUBLIC

Un nouvel éclairage LED a été posé au chemin de Champ Fossoy, pour palier aux ampoules mercure qui ne sont plus en vente.

PROTECTION CIVILE

La protection civile du District d'Orbe va faire partie, dès le 1^{er} janvier 2018, de la nouvelle ORPC du Jura-Nord Vaudois, regroupant 72 communes. Les statuts ont été acceptés courant 2017.

PARCS ET CIMETIERE

Les arbres autour de l'église ont été élagués.

Nous avons désaffecté une partie du cimetière, soit 36 tombes d'adultes et 9 tombes d'enfants, suivi de la remise en état du terrain.

Par commodité, une place de 40 m2 a été goudronnée devant la porte d'entrée du hangar de Commune, côté village.

Le bitume défectueux des places de stationnement au « Parc aux biches » a été refait.

EMPLOYE COMMUNAL

Nous avons acheté une débroussailleuse équipée de roues jumelées, permettant de faucher de hautes herbes et d'aller dans les talus en forte pente.

SERVICE DU FEU - TELETHON

Comme chaque année, la jeunesse et les pompiers ont organisé le Téléthon à la Grande salle.

Bien que toute la soupe ait trouvé preneur, il y a eu peu d'affluence. Nous avons tout de même récolté une somme de Fr. 1'611.00 qui a été remise à l'Association.

DOMAINES

Les communes ont réceptionné les travaux réalisés lors de la 1^{ère} étape des améliorations foncières (AF) de Mathod. Le montant s'élève pour nous à Fr. 98'342.00.

Des travaux de mesures géométriques ont été effectués sur les parcelles des Marais et des Planches, car les agriculteurs doivent pouvoir connaître les surfaces exactes des parcelles louées.

De nouveaux baux ont été établis pour la location des terrains communaux.

Des travaux de curage du canal du Grand Clos ont été effectués, afin que ce canal ne s'obstrue pas en amont. Nous procédons à un curage régulier tous les 4 à 5 ans, afin d'éliminer le sable et la terre qui se déposent par les eaux de la route cantonale et des chemins AF. Ces matériaux sont ensuite répartis dans le champ voisin.

ROUTES

Suite aux travaux de l'Etat pour la stabilisation des banquettes sur la route cantonale 278, Orbe-Rances, une place d'évitement pour les cars postaux a été réalisée à la croisée du Chalet, en collaboration avec les Services de l'Etat.

Afin de sécuriser et améliorer la visibilité pour les conducteurs de véhicules débouchant du chemin des Vignes sur la route cantonale Valeyres - Rances, deux miroirs antigivre ont été posés et légalisés.

ROUTE ROMAINE - ROUTE DE LA CHAPELLE

Les travaux du carrefour route Romaine - Route de la Chapelle sont terminés. La sécurité des piétons et la visibilité des véhicules s'en trouvent améliorées. Pour ceci, nous avons posé deux candélabres et procédé au marquage du sol.

Suite au devis de DTP, un crédit de Fr. 161'000.00 avait été demandé au conseil général pour l'exécution de ces travaux. Le coût final est inférieur de 30 % environ au devis initial, soit Fr. 111'700.00, ceci grâce à une bonne utilisation des anciens matériaux et au peu d'imprévus rencontrés.

FORETS

En 2017, les chantiers réalisés étaient :

Exploitations (coupes):

Projet revitalisation de Chênaie

Châtillon II
 Route des Combes
 Althaus/Gothard
 127 m³
 140 m³
 128 m³

Soins culturaux « standards »:

Chemin à Jean Samuel 4'059 m²
 La Robellaz 16'561 m²

Soins culturaux en faveur des Chênaies (Dégagement du rajeunissement de chênes naturel) :

Bois de Chênes 10'246 m²
 Châtillon 8'017 m²

Total = 3.88 ha.

La Commune a vendu 49 stères/box de bois de feu pour un montant de Fr. 6'050.00.

INSTRUCTION PUBLIQUE

La commune fait partie de l'ASIOR (Association scolaire intercommunale d'Orbe et région). 95 élèves de la commune fréquentaient les classes de l'ASIOR, soit une augmentation de 5 % par rapport à 2016. Les charges augmentent de 0.4%.

ASIOR nombre d'élèves au 31.12.2017							
and the second s	Etablissement primaire	Etablissement secondaire					
Valeyres-sous-Rances	78	17					
Total ASIOR	1′256	347					

SERVICE SOCIAL

L'AJOVAL est financée par les contributions parentales et des subventions cantonales et/ou fédérales. Les coûts à la charge de la commune sont calculés avec la clé suivante : 50 % sur le nombre d'habitants et 50 % sur le nombre d'heures consommées. En 2017, la participation de la commune était de Fr. 150'736.14. Cette augmentation est due à l'augmentation du nombre d'enfants de la commune qui profitent d'un accueil parascolaire.

Enfants bénéficiant d'une solution de garde dans le réseau AJOVAL										
	Accueil collectif				Accueil familial					
	Préscolaire		Parascolaire		Préscolaire		Parascolaire		Accueillantes	
	nombre	heures	nombre	heures	nombre	heures	nombre	heures		
Valeyres- sous- Rances	19	19'342	2	2′734	7	3′529	19	5′571	2	
Total AJOVAL	588	415'230	311	275'471	354	184'970	435	113'455	97	

SANTE PUBLIQUE

Pour le CMS Nord vaudois, nous constatons un léger ralentissement dans la hausse continue de l'activité observée depuis plusieurs années. La hausse globale des heures de prestations dans les CMS Nord vaudois était de 4.8 % (11.56 % de 2015 – 2016). 6'376 personnes (6'001 en 2016) bénéficiaient des services des CMS Nord Vaudois.

EAU POTABLE - SIAERV

Le réseau d'eau potable est en bon état, ce qui nous a permis de ne pas devoir effectuer de grosses interventions d'entretien cette année.

Seule la télégestion informatique des diverses stations du SIAERV, âgées de plus de douze ans, a dû être entièrement remplacée et mise à jour.

EAUX USEES - AIVM

Avec les diverses oppositions faisant suite à la révision de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LATC) ou autres, les nouvelles constructions de bâtiments ont pris du retard ou ont été annulées. Nous n'avons donc pas eu besoin d'effectuer des travaux d'extension de notre réseau.

SERVICE DU GAZ

Nous avons été approchés par Urbagaz, afin de chiffrer la valeur de reprise de notre réseau de gaz. Mais avec toujours plus d'abonnés, nous recevons de plus en plus de redevances. Pour 2017, nous avons encaissé environ Fr. 23'000.00. Nous devrons prendre cette évolution en considération au moment d'étudier l'offre d'Urbagaz, que nous devons encore recevoir.

ENERGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

La Municipalité, dans chacune de ses décisions, a gardé à l'esprit l'engagement moral qu'elle a pris au travers de son concept énergétique. Elle a privilégié, dans la mesure du possible, les achats répondant aux meilleurs labels écologiques ainsi que les entreprises de proximité. En 2017, tous les nouveaux candélabres installés étaient équipés de lampes LED.

Adopté en séance de Municipalité, le 29 mai 2018

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

La secrétaire

La syndique

C. Tallichet Blanc